

CHAPITRE XIII.

1848—1873

SOMMAIRE : M. Henri de Poilly. — Construction de l'Hôtel-de-Ville. — M. Labarbe ; Impulsion donnée à la Verrerie. — L'Invasion. — Agrandissement de l'église. — Le chemin de fer.

Monsieur Henri de Poilly, à qui venaient d'être confiées les fonctions de maire de Folembray et de conseiller général pour le canton de Coucy, résolut de donner à la verrerie une nouvelle impulsion. Dans cette pensée, il s'associa M. le Comte de Fitz-James, son beau-frère, et M. Labarbe, ancien notaire de Paris, nommé gérant de la Société. M. Labarbe apportait à cette œuvre sa grande expérience des affaires, sa haute intelligence et son extrême activité. Bientôt, en effet, de nouveaux fours sont créés et reçoivent de nouveaux travailleurs ; une cité tout entière, celle des Maisons-Neuves, semble surgir de terre ; un mur circulaire embrasse dans sa vaste enceinte l'usine avec ses dépendances, tout annonce une nouvelle vie dans les ateliers restaurés et agrandis.

Pendant ce temps, M. le baron de Poilly donnait à la commune une nouvelle preuve de son intérêt en lui faisant l'offre d'un presbytère dont elle était encore dépourvue en 1855. Ce don était fait à l'occasion de son mariage avec la princesse Alexandrine de Nariskine, comtesse de Woronzow-Daschow. Cette union devait être de courte durée, Madame de Poilly mourait le 30 mai 1856.

Quelques mois après, un nouveau deuil affligeait bien cruellement cette famille déjà si éprouvée : Madame la comtesse de Fitz-James, née Cécile de Poilly, mourait à Marly-le-Roi (26 octobre 1856), des suites d'un horrible

accident. Le feu avait pris à ses vêtements, et la noble victime, que les ressources de l'art et le dévouement des siens n'avaient pu sauver, expirait après un long martyre de quarante jours. Le village tout entier mêla ses regrets à ceux de la famille en deuil et pleura celle que le ciel avait faite si belle et si bonne en même temps.

Le 30 avril 1861, eut lieu la cérémonie de la pose et de la bénédiction de la première pierre de l'Hôtel-de-Ville. Ce monument qui devait coûter près de 40.000 francs, s'élevait sur l'emplacement du pavillon de Sully et allait donner à Folembay une vaste école, en rapport avec sa population toujours croissante, un logement confortable pour l'instituteur, une magnifique salle de mairie, un cabinet pour le greffier, une salle d'armes, un corps de garde, une prison, etc. Le matin du jour de la bénédiction, une distribution de secours fut faite à tous les pauvres par les soins du Bureau de Bienfaisance. Une plaque en cuivre fut scellée dans une pierre à l'angle Ouest du monument, du côté parallèle à la route nationale ; elle porte cette inscription : *Deo Adjuvante*, L'an de grâce 1861, le 30 avril, sous le règne de Napoléon III, empereur des Français, nous, Henri-Charles-Georges de Poilly, membre du Conseil général de l'Aisne, maire de la commune de Folembay, avons posé la première pierre de ce monument, en présence du sieur Lhomme, curé desservant qui a invoqué les grâces de Dieu sur cette nouvelle construction ; du sieur Jean-Baptiste Navarre, adjoint ; des conseillers municipaux et de la population entière de la commune de Folembay.

M. de Poilly vit s'achever à peine l'œuvre qu'il avait commencée ; il mourut le 20 septembre 1862, dans sa 41^e année ; il avait épousé deux ans auparavant Madame la Comtesse de Brigode, née du Hallay-Coetquen.

La carrière trop tôt brisée de M. le baron de Poilly avait été bien remplie. Envoyé à Florence en 1842, en qualité

d'attaché à la légation de France, il y resta jusqu'en 1848, époque à laquelle il donna sa démission. Il avait eu pendant ces six années à remplir plusieurs fois les fonctions de chargé d'affaires en Toscane, où il se signala par son énergique dévouement aux intérêts de la colonie française et par son intelligence politique. Nommé membre du Conseil général en 1848, 1852 et en 1861, par la presque unanimité des suffrages, le canton de Coucy qu'il représentait, attendait encore de lui de longs et utiles services. Ce fut pour récompenser ceux qu'il lui avait rendus déjà et ceux qu'il avait rendus à la France pendant son séjour en Toscane, qu'il fut nommé en 1861, Chevalier de la Légion d'Honneur. Mais ce dont Folembay se souvient surtout et ce qu'il n'oubliera jamais, c'est sa charité pour les pauvres, qui chaque année se traduisait en abondantes aumônes. M. de Poilly eut pour eux un souvenir tout spécial dans son testament dont nous transcrivons les lignes suivantes : « Je lègue à la commune de Folembay pour assister ses pauvres, une somme de 5.000 francs, dont le montant sera versé dans le délai de deux années, à dater du jour de mon décès. »

Le Bureau de bienfaisance, dans sa séance du 16 février 1863, déclara que pour perpétuer la mémoire de M. le baron de Poilly, une messe basse serait dite à son intention le 20 septembre de chaque année, aux frais du Bureau.

Madame de Poilly voulut que le lieu qui avait reçu le dernier soupir de son époux devint un lieu de prières et fit transformer la chambre mortuaire en une superbe chapelle dédiée à Notre-Dame des Victoires. De plus, pour conserver un souvenir si cher aux pauvres et à la commune, elle fonda l'Asile de Poilly, destiné à recevoir les jeunes enfants des deux sexes et dont elle confia la direction aux religieuses de la Providence de Portieux. Les mères de familles bénissent tous les jours la pieuse libéralité de la généreuse fondatrice.

Le nom de M. Labarbe, co-actionnaire et gérant de la verrerie, s'imposait au choix de tous pour succéder à M. de Poilly dans ses fonctions de maire ; il fut installé en cette qualité le 15 novembre 1862.

Depuis ce temps, Folembay n'a cessé de marcher d'un pas ferme et assuré dans la voie du progrès et du bien-être ; on sent du reste, en traversant notre village riant et coquet qu'il s'élève à l'ombre d'une bienfaisante industrie, à l'existence de laquelle sa propre existence est nécessairement liée. En moins de vingt années, nous avons vu de vastes champs se couvrir d'élégantes constructions, de nouvelles rues s'ouvrir, des cités ouvrières, véritables hameaux, s'élever tout à coup ; la population, qui comptait à peine 1.000 habitants en 1854, élevée à près de 1.500 habitants, est devenue de beaucoup la plus forte du canton.

Dire ces progrès, c'est dire du même coup ceux de la verrerie, arrivée à un degré de prospérité qu'elle n'a jamais connu et devant lequel elle ne s'arrêtera pas encore. La fabrication a été doublée : huit fours marchent presque constamment, produisant ensemble de 25 à 30.000 bouteilles par jour, et encore, malgré l'importance de ces chiffres, la verrerie de Folembay est-elle obligée de refuser un grand nombre de commandes qui lui arrivent de France et de l'Étranger. Elle occupe environ 600 ouvriers attachés tant à la fabrication des bouteilles qu'aux différents ateliers de construction tels que : la forge, la poterie, la briqueterie, la charronnerie, etc...

En constatant cette impulsion si féconde en heureux résultats, nous ne pouvons indiquer ici que sommairement les améliorations que M. Labarbe a successivement introduites dans la verrerie, en même temps qu'il en doublait le matériel et le personnel. Nous nommerons : le laboratoire pour l'étude des compositions ; le chemin de fer qui conduit les sables dans les caves d'attente, l'établissement

d'une vaste pompe mue par la vapeur et qui distribue l'eau aux quarante-quatre places des huit fours ; un ventilateur également mu par la vapeur et qui remplace tous les soufflets de la forge, etc....

A côté de ces améliorations purement matérielles, il en est d'autres plus précieuses, parce qu'elles atteignent directement l'ouvrier dont elles s'efforcent d'adoucir et de rémunérer plus largement les fatigues : c'est tout d'abord l'augmentation des salaires ; puis viennent : les primes d'assiduité, les primes de fabrication, premier choix, les indemnités de maladie, l'installation d'un médecin spécialement attaché à l'usine, l'établissement d'un fourneau économique, la création de dortoirs pour les enfants qui doivent travailler de nuit, celle d'une école dans l'intérieur de la verrerie, pour les enfants qui ne peuvent fréquenter celle du village et où chaque semaine, une conférence religieuse leur est faite.

Telles sont les améliorations, et nous en passons beaucoup d'autres, dont M. Labarbe a doté la verrerie ; aussi nous ne serons pas démenti, si nous ajoutons que la verrerie de Folembray est comme une véritable famille dont une mutuelle confiance unit les membres. Les ouvriers sérieux et rangés y ont trouvé toujours affection et bons conseils, et il n'en est pas un seul qui ne l'ait quittée sans regret et sans emporter le secret espoir d'y rentrer un jour.

Les derniers événements qui ont tant agité la France, et dont Folembray eut aussi sa part, sont encore trop récents pour que nous ayons besoin d'en retracer l'histoire.

Nous ne dirons pas comment la France entière passa brusquement de la confiance la plus aveugle au plus aveugle découragement ; comment les populations épouvantées fuyaient vers d'autres pays, cherchant à se soustraire au vainqueur et enlevant à sa rapacité tout ce qu'elles pouvaient emporter, mais nous devons dire que

la population de Folembay se montra toujours digne et courageuse. Des 81 soldats qui formaient le contingent de la commune, aucun ne fut sourd à la voix du devoir et de l'honneur ; plusieurs même avaient devancé l'appel, comptant pour rien les privations et les dangers, lorsqu'il s'agissait de défendre la patrie (1).

Le dimanche 11 septembre 1870, à l'heure de la messe 388 cuirassiers blancs arrivèrent à Folembay par les routes de Chauny, de Coucy, du Rond-d'Orléans et en repartirent le lendemain ; 1.545 hommes à la date des 15, 19 et 25 novembre logèrent également à Folembay et signalèrent leur passage par des vols de toute nature ; ces hommes appartenaient au 7^e régiment d'artillerie wesphalienne, au 2^e régiment des Ulans Hanovriens et au 41^e régiment d'infanterie. Enfin, les 15 et 16 mars, deux détachements de l'armée saxonne, comprenant une batterie d'artillerie et deux compagnies de grenadiers, soit 600 hommes et 150 chevaux, séjournèrent encore dans notre pays.

Quelques temps après, les autorités allemandes réclamaient à la commune de Folembay, une somme de 58.449 francs 10 centimes, à titre de contributions et d'amende : « Si le paiement ne se fait pas dans les vingt-quatre heures, écrivait le baron de Landsberg, préfet prussien à Laon, l'autorité se verra forcée d'employer les mesures rigoureuses prescrites par les lois de la guerre. »

Pendant plusieurs mois, la commission municipale se vit sous le coup de ces menaces : son patriotisme et sa fermeté épargnèrent à la commune une somme dont le paiement eut pour longtemps, englouti ses ressources.

La charge la plus pénible qui pesa sur Folembay pendant cette époque de tristes souvenirs, fut la garnison prussienne de 230 hommes, qui séjournèrent pendant près de deux mois, du 2 juin au 26 juillet. Une somme de 4.217

(1) Tous revinrent à l'exception du jeune Léon Menut, mort à l'hôpital du Quesnoy (Nord).

francs 60 centimes lui fut allouée pour ses frais d'occupation. Folembay avait reçu déjà, sur les deux cents millions votés par l'Assemblée nationale, 1.925 francs, et 825 francs pour le passage des Saxons, du 16 mars, soit en tout une somme de 6.967 francs 60 centimes à partager entre les habitants.

Cette indemnité devait offrir à la commune de Folembay l'occasion de montrer son désintéressement que nous sommes fier de consigner dans cette histoire. Le 8 juin 1872, M. Labarbe convoqua tous les habitants pour leur faire part des différentes sommes qui leur étaient allouées, leur proposant en même temps de faire l'abandon de leur quote-part en faveur de l'agrandissement de l'église.

Par une coïncidence remarquable, cent ans auparavant (1772), le syndic P.-L. Destrées avait également convoqué les habitants de Folembay, pour leur demander quelques sacrifices en faveur de l'église, dont le clocher menaçait ruine ; on a vu plus haut comment la population avait répondu à cette appel.

La proposition de M. Labarbe rencontra le même accueil ; chacun comprit qu'un pays qui, relativement, avait eu peu à souffrir, où tous les ouvriers avait eu le rare bonheur de conserver leur travail, alors que tous les ateliers étaient fermés, devait affirmer bien haut sa reconnaissance et son désintéressement. La reconstruction du sanctuaire de l'église perpétuera ce double sentiment de nos concitoyens.

Madame la baronne de Poilly, qui continue parmi nous les généreuses traditions de ceux dont elle porte le nom, avait précédemment offert pour la même cause une somme de 5.000 francs.

Le 2 juillet 1872, un décret signé du Président de la République, déclarait d'utilité publique le chemin de fer qui doit relier Chauny à Anizy par Folembay et Coucy. Cette nouvelle fut accueillie parmi nous avec un enthousiasme.

siasme d'autant plus grand qu'on savait que M. Labarbe avait dû soutenir une lutte de plus de treize années pour obtenir le chemin de fer tant désiré.

Folembray, désormais, n'aura plus rien à envier et l'établissement d'un chemin de fer devra inaugurer pour lui une ère plus grande encore de progrès et de prospérité.

